

FICHES THÉMATIQUES

Compétitivité

5.A Importations venant des pays émergents et délocalisations

Pays émergents : une part croissante des importations totales

Le développement rapide des pays émergents s'explique, entre autres, par la croissance de leurs exportations. Par exemple, les exportations de la Chine ou de la Hongrie ont été multipliées par sept en dix ans, contre 2,5 pour l'ensemble du commerce mondial.

De même, en France, les importations les plus dynamiques proviennent des pays émergents : en 2005, ceux-ci contribuent à 21 % des importations françaises en valeur, contre seulement 16 % en 2000.

Importations industrielles directes : un majorant des délocalisations

Une part des importations venant des pays émergents correspond à la délocalisation* d'activités autrefois situées en France et à de la sous-traitance internationale. Les importations de biens manufacturés réalisées directement par les entreprises manufacturières françaises permettent d'en mesurer indirectement l'ampleur.

Le poids des pays émergents dans les importations directes des entreprises industrielles est passé de 9,4 % en 1993 à 15,8 % en 2003 puis à 16,9 % en 2005. Plus du tiers résulteraient d'échanges intragroupe (voir enquête du Sessi), le reste étant constitué principalement par de la sous-traitance industrielle.

Sur la période 1995-2001, une étude de l'Insee a évalué à moins de 6 400 le nombre d'emplois qui auraient été délocalisés, au sens large, chaque année, vers un pays émergent.

L'Asie et les PECO concentrent 80 % des importations françaises en provenance des zones émergentes

La montée des importations en provenance des PECO a été particulièrement rapide. La Pologne, la République tchèque et la Roumanie

en sont les principaux bénéficiaires (figure 4). En 2005, deux tiers des importations françaises des zones émergentes proviennent d'Asie. La Chine se substitue progressivement aux autres pays d'Asie, en tant que fournisseur. En cinq ans, ce pays a doublé le montant de ses exportations vers la France.

Toutes les autres zones émergentes perdent des parts de marché en France. Les pays d'Afrique et d'Amérique latine sont les plus touchés, avec des exportations en progression de seulement 10 % en cinq ans. Le Maghreb, autrefois spécialisé dans le textile et l'habillement, voit ses exportations diminuer en valeur au profit de la Chine.

Dans les TIC, les délocalisations s'amplifient

L'habillement-cuir, le textile ou la métallurgie, secteurs intensifs en main-d'œuvre peu qualifiée, ont été les premiers touchés par les délocalisations. Le faible coût de la main-d'œuvre a attiré les industriels vers ces nouveaux pays. Suite à la percée asiatique et à l'ouverture des frontières des pays de l'Est, d'autres secteurs se sont ensuite ouverts à la concurrence internationale : les secteurs des TIC, en particulier l'électronique, et les équipements du foyer dont aujourd'hui plus du tiers des importations proviennent des pays émergents.

Même si les montants restent encore faibles, les plus fortes croissances des importations s'observent dans des secteurs où les pays émergents étaient auparavant absents, comme l'automobile et la chimie.■

Pour en savoir plus

- * Voir « Définitions » en annexe.
- « L'industrie en France et la mondialisation », Sessi. www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/mondial/mondial2005.htm
- « Dossier sur les délocalisations », *L'Économie française, Comptes et dossiers*, édition 2005-2006. www.insee.fr/fr/ppp/collections.htm

1 - Part des zones émergentes dans les importations industrielles directes françaises de biens manufacturés



Champ : entreprises industrielles de 20 salariés et plus.
Sources : Douanes, Sessi - EAE.

2 - Secteurs d'activité les plus touchés par les importations directes de produits manufacturés venant des pays émergents

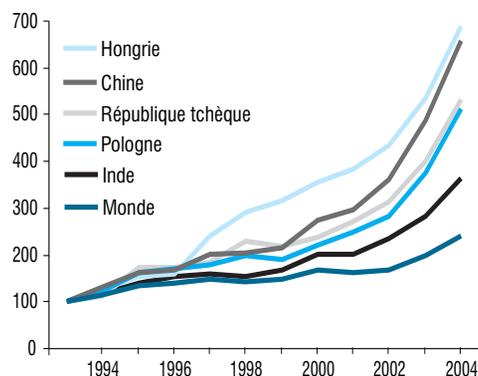
Part des importations provenant des pays émergents dans les importations industrielles directes du secteur

en %	1993	2000	2003	2005
Habillement, cuir	45,6	51,7	57,9	72,3
Équipement du foyer	18,2	25,2	39,0	38,5
Équipement électrique, électronique	10,4	26,6	23,8	27,3
Textile	13,9	21,9	25,7	27,3
Chime, caoutchouc, plastique	6,0	8,5	12,0	11,4
Métallurgie	18,8	20,7	20,6	17,2
Comp. électroniques	11,5	25,6	26,3	34,9
Ensemble industrie manufacturière	9,4	15,1	15,8	16,9

Champ : entreprises industrielles de 20 salariés et plus.
Sources : Douanes, Sessi - EAE.

3 - Exportations en dollars de quelques pays émergents

indices, base 100 en 1993



Source : Cepii (base Chelem).

4 - Importations par les entreprises industrielles de biens manufacturés en provenance des pays émergents

en millions d'euros	2000	2005	Évolution en % 2005/2000
Asie hors Japon	27 418	38 030	39
Chine	10 991	20 966	91
Corée du Sud	2 393	3 613	51
Singapour	2 554	3 148	23
Taiwan	2 857	2 404	-16
Inde	1 214	1 765	45
Malaisie	1 819	1 257	-31
PECO	7 938	13 558	71
Pologne	1 678	3 530	110
République tchèque	1 242	3 111	150
Hongrie	1 939	2 285	18
Roumanie	911	1 596	75
Afrique du Nord	5 628	6 219	11
Tunisie	1 780	2 489	40
Maroc	1 934	1 839	-5
Amérique centrale et du Sud	2 872	3 158	10
Bésil	1 420	1 586	12
Autres	1 025	1 568	53
Total	44 881	62 532	39

Source : Douanes.

5.B La compétitivité-coût et la compétitivité-prix

Évolution des coûts salariaux unitaires : avantage à l'Allemagne depuis 2002

L'évolution relative des coûts salariaux par unité produite d'un pays est fortement influencée par les fluctuations de sa monnaie. Vis-à-vis des pays de la zone euro, préservés entre eux depuis 1999 des fluctuations monétaires, les coûts salariaux unitaires de l'industrie manufacturière française ont évolué plus modérément entre 1999 et 2005 que ceux de la plupart de ses partenaires, dont l'Espagne et l'Italie. Mais l'Allemagne, son principal partenaire commercial, enregistre depuis 2002 une évolution plus favorable. De 2002 à 2005, l'évolution relative des coûts salariaux unitaires allemands s'améliore de 8 % par rapport à l'ensemble des pays de l'OCDE, tandis que celle de la France est en recul de 4,5 %.

Compétitivités-coût et prix françaises en 2005 : évolutions moins défavorables

Dans un contexte de change moins défavorable, la compétitivité*-coût de la France vis-à-vis de ses partenaires de l'OCDE s'est stabilisée en 2005 dans le secteur manufacturier, après s'être repliée de - 3,4 % en 2004 et de - 8,9 % en 2003. Bien qu'en sérieux repli depuis 2002, la compétitivité-coût relative des entreprises du secteur manufacturier français garde une évolution positive sur dix ans vis-à-vis des pays de l'OCDE. Toutefois, depuis 2002, la compétitivité-coût relative du secteur manufacturier français, en recul de 12 %, a nettement moins bien évolué que celle de son homologue allemand, en légère hausse.

Vis-à-vis des pays de la zone euro, la compétitivité-coût relative des entreprises du secteur manufacturier français baisse légèrement en 2005 (- 0,9 %) après avoir fléchi de 5 % de 2002 à 2004. En constants progrès depuis 2002, la compétitivité-coût relative du secteur manufacturier allemand progresse de 4,5 % en 2005.

La compétitivité-prix relative des entreprises françaises de biens et services s'est améliorée de 1995 à 2001, tant vis-à-vis des pays de la

zone euro que de ceux de l'OCDE. Elle s'est ensuite dégradée vis-à-vis des pays de l'OCDE (baisse du dollar) et maintenue face aux pays de la zone euro. Le recul récent de la compétitivité-prix française s'est ainsi effectué par rapport aux seuls pays de l'OCDE situés hors zone euro et semble lié aux fluctuations monétaires. En 2005, la compétitivité-prix française évolue de nouveau positivement, tant en zone euro qu'avec les pays de l'OCDE. L'effort de marge à l'exportation se poursuit. Depuis 2002, les entreprises françaises (biens et services) ont consenti un effort de marge à l'exportation supérieur à celui de leurs concurrentes des pays de l'OCDE. La réduction des marges à l'exportation a permis d'atténuer les effets de la baisse du dollar. En 2005, malgré la stabilisation de la parité euro-dollar, l'effort de marge à l'exportation des entreprises françaises s'est poursuivi, ce qui n'est pas le cas pour les entreprises allemandes et italiennes.

Depuis 1995, l'effort relatif de marge des entreprises françaises est plus soutenu vis-à-vis des pays de la zone euro que de ceux de l'OCDE. Ces dernières années, l'atonie des économies allemande et italienne a probablement conduit les entreprises françaises à consentir un effort sur marge élevé sur ces marchés pour préserver leurs positions.

Recul tendanciel de la compétitivité-prix à l'importation

La compétitivité-prix à l'importation, mesurée par le rapport des prix d'importation aux prix de production, baisse tendanciellement. La spécialisation des productions en fonction des avantages comparatifs influe en ce sens. Par rapport à la tendance de fond, les inflexions périodiques de la compétitivité-prix à l'importation sont généralement liées aux fluctuations des parités monétaires.

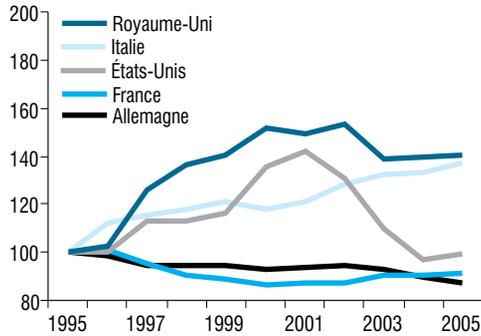
La baisse tendancielle de la compétitivité-prix à l'importation des produits manufacturés français participe au recul de leur part du marché intérieur, passée de 76 % en 1995 à 67 % en 2005. ■

Pour en savoir plus

- * Voir « Définitions » en annexe.
- « L'économie française, comptes et dossiers 2006 », Insee, juin 2006.

1 - Les coûts salariaux unitaires en euros de la France et de ses principaux concurrents

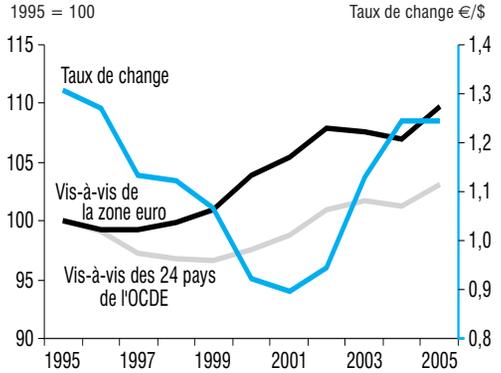
1995 = 100



Champ : industrie manufacturière.
Sources : OCDE - DGTPÉ, calculs Sessi.

4 - France : efforts relatifs de marge à l'exportation* de l'économie

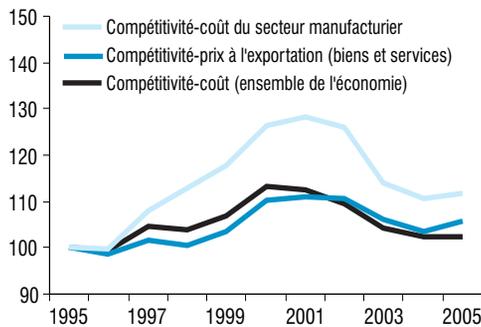
1995 = 100



* Compétitivité-prix/compétitivité-coût (coûts salariaux unitaires).
Sources : OCDE - DGTPÉ, calculs Sessi.

2 - France : compétitivité-coût et prix à l'exportation par rapport aux 24 pays de l'OCDE

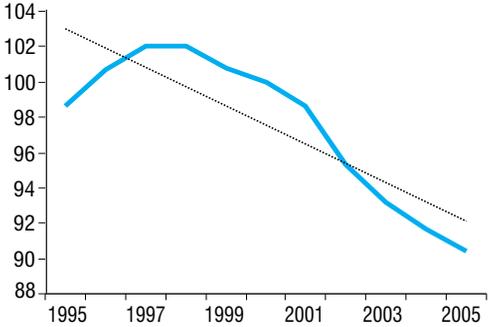
1995 = 100



Source : OCDE-DGTPÉ.

5 - France : prix d'importation/prix de production de l'industrie manufacturière

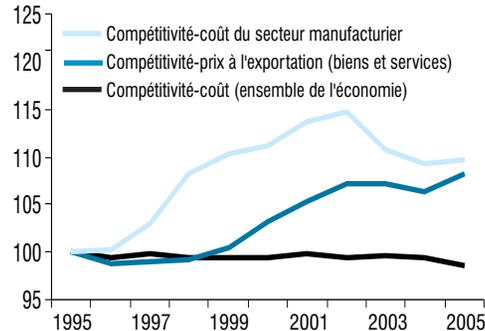
2000 = 100



Source : Insee - Comptes nationaux trimestriels, base 2000.

3 - France : compétitivité-coût et prix à l'exportation par rapport à la zone euro

1995 = 100



Source : OCDE-DGTPÉ.

5.C La compétitivité hors prix : image des produits français

La compétitivité* hors prix recouvre des facteurs tels la qualité, le contenu en innovation, l'ergonomie et le *design* des produits offerts. Au-delà des prix, ces facteurs constituent désormais un critère déterminant au moment de l'acte d'achat.

Biens intermédiaires et d'équipement : une bonne position hors prix

L'enquête annuelle du Centre d'observation économique (COE) sur la compétitivité hors prix des produits importés sur le marché européen, effectuée en novembre 2005, montre que l'image des biens intermédiaires et d'équipement français reste bonne. S'agissant des aspects hors prix, les produits français gagnent même une place par rapport à la précédente enquête de 2003, au détriment des produits américains. Cette avancée a été obtenue grâce à une plus grande notoriété et à un meilleur positionnement pour les biens d'équipement mécanique. Toutefois, les produits allemands restent les plus appréciés en ce qui concerne les aspects hors prix, maintenant leur avance sur ceux des pays concurrents, qu'ils soient japonais, français ou américains.

L'image du contenu en innovation technologique, en léger progrès

Parmi les différents aspects hors prix, les réseaux de distribution (efficacité des services et brièveté des délais de distribution) sont plus appréciés que les critères intrinsèques au produit tels la qualité, l'ergonomie-*design* ou le contenu en innovation technologique. En termes de réseaux de distribution, l'image des produits français se situe juste derrière celle des produits allemands, référence en la matière. Le contenu en innovation technologique, traditionnel point faible des produits français, progresse légèrement en 2005.

Bonne position de l'équipement mécanique

Dans l'enquête 2005, la compétitivité hors prix des biens d'équipement mécanique apparaît en forte progression ; ils sont désormais

placés juste derrière les produits allemands, leaders incontournables sur ce secteur. En revanche, les biens intermédiaires français restent moins bien perçus, en particulier en termes de qualité et de notoriété.

Biens de consommation français : qualité et design en pointe

Selon la précédente enquête image du COE, en 2004, les biens de consommation français gardent une très bonne image sur le marché européen en termes d'image hors prix. Ils se positionnent juste derrière leurs concurrents allemands, au même niveau que les produits italiens. Parmi les différents aspects hors prix, les biens de consommation français restent toujours appréciés pour leur qualité et leur *design*. En revanche, leur contenu en innovation technologique est toujours en retrait, derrière celui des Allemands, Italiens et Japonais. ■

Enquête COE sur l'image compétitive des produits importés

Le Centre d'observation économique (COE) mène chaque année une enquête auprès des importateurs de six pays européens (France, Allemagne, Italie, Royaume-Uni, Belgique et Espagne) sur l'image compétitive des produits importés en termes de prix et de critères hors prix. L'enquête porte alternativement sur les biens de consommation et les biens intermédiaires et d'équipement.

Sur chacun des marchés européens, les importateurs enquêtés jugent les produits des autres pays selon leur prix et leurs caractéristiques hors prix.

Les importateurs évaluent si le produit, sous ses différents aspects, est mieux, aussi bien ou moins bien placé que l'ensemble des produits concurrents présents sur le marché (y compris les produits nationaux).

Des scores sont calculés pour chaque critère, en supposant que ces notes résultent d'une variable latente distribuée selon une loi normale centrée-réduite. On en déduit donc des scores moyens relatifs pour chacun des pays d'origine.

Pour en savoir plus

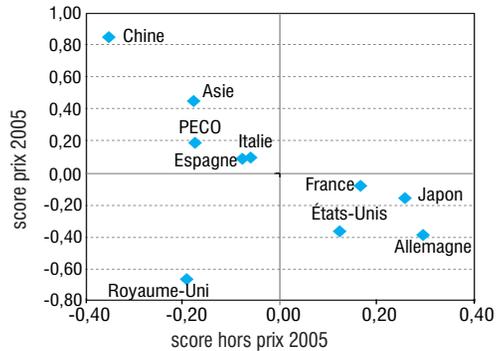
- * Voir « Définitions » en annexe.
- Données des enquêtes COE 2002 à 2005 : voir site COE : www.coe.ccp.fr

1 - Image des biens intermédiaires et d'équipement : classement des pays par secteur pour le critère hors prix

	Global	Biens Intermédiaires	Équipement mécanique	Équipement électrique
Allemagne	1	1	1	2
Japon	2	2	4	1
France	3	4	2	3
États-Unis	4	3	3	4
Italie	5	6	5	6
Espagne	6	5	9	7
PECO	7	8	8	8
Asie	8	9	6	5
Royaume-Uni	9	7	7	10
Chine	10	10	10	9

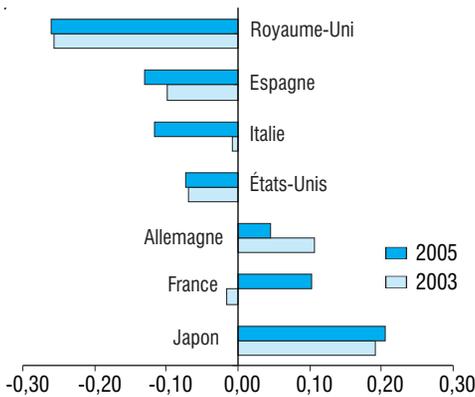
Source : COE - enquête Image 2005.

4 - Critères prix et hors prix des biens intermédiaires et d'équipement



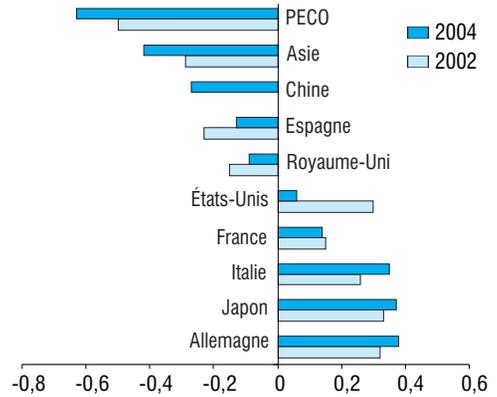
Source : COE - enquêtes Image 2003 et 2005.

2 - Rapport qualité-prix des biens intermédiaires et d'équipement



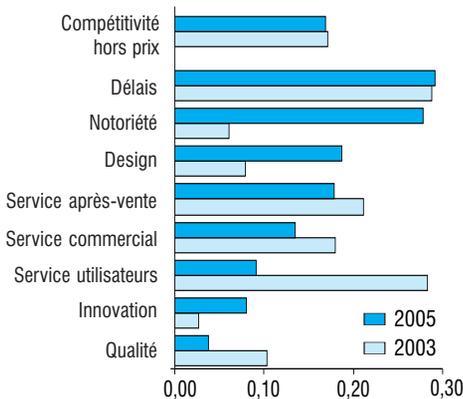
Source : COE - enquêtes Image 2003 et 2005.

5 - Image des biens de consommation concernant leur contenu en innovation



Source : COE - enquêtes Image 2002 et 2004.

3 - Image des biens intermédiaires et d'équipement français



Source : COE - enquêtes Image 2003 et 2005.

5.D L'attractivité de la France

Dans un contexte de mondialisation accélérée de l'activité industrielle, l'attractivité constitue un enjeu essentiel en termes de croissance et d'emploi. En France, plus de 15 % des entreprises industrielles de 20 salariés et plus sont sous contrôle étranger. Les filiales des groupes étrangers emploient le tiers de la main-d'œuvre industrielle et réalisent environ 40 % des ventes et des exportations.

Infrastructures et coûts d'implantation plutôt favorables...

Selon l'AFII, la France se classe généralement dans les quatre premiers parmi les dix pays de référence, pour les investissements et compétences attirés sur son territoire.

La France occupe une position favorable pour la productivité de sa main-d'œuvre ainsi que pour l'efficacité et la densité de ses infrastructures de transport et de télécommunication. Elle se situe en bonne place pour l'importance de son marché intérieur, la qualité de vie et la facilité de création d'une nouvelle entreprise.

De plus, selon une récente étude du cabinet canadien KPMG, la France serait, parmi les principaux pays d'Europe occidentale, celui où l'implantation d'une entreprise étrangère reviendrait le moins cher. Elle offrirait ainsi les coûts les plus faibles pour l'énergie, les transports, le prix de revient du foncier et les coûts salariaux réels.

... mais un environnement fiscal et réglementaire encore peu attractif

Selon les enquêtes d'opinion auprès des décideurs internationaux, les points faibles de la France se situeraient d'abord au niveau des procédures administratives et des réglementations relatives à la législation du travail (durée du travail, règles d'embauche et de licenciement), mais aussi sur le plan des prélèvements fiscaux et des charges sociales supportées par les entreprises. Rapportée au PIB, la part des prélèvements (impôts et charges) effectués sur les entreprises en France

est considérée parmi les plus élevées, et le taux d'imposition effectif moyen des entreprises demeure peu attractif dans un contexte de concurrence fiscale grandissante. Par ailleurs, l'image de la France à l'étranger en termes d'innovation et de recherche et développement demeurerait assez peu attrayante.

Des mesures pour soutenir l'attractivité

Depuis 2003, diverses mesures ont été adoptées afin de simplifier les procédures administratives ou dans le but de faciliter les créations d'entreprises. Le nouveau régime d'imposition institué pour les salariés impatriés s'aligne sur les meilleures pratiques internationales. Celui créé en faveur des groupes exerçant des activités de recherche et développement instaure un dispositif simplifié de taxation des centres de recherche.

La mise en place en 2005 de pôles de compétitivité (fiche 2G) renforce également l'attractivité du territoire. De nouvelles mesures seront proposées à brève échéance afin d'attirer en France davantage de scientifiques, chercheurs et étudiants de niveau maîtrise. ■

Le tableau de bord de l'attractivité française

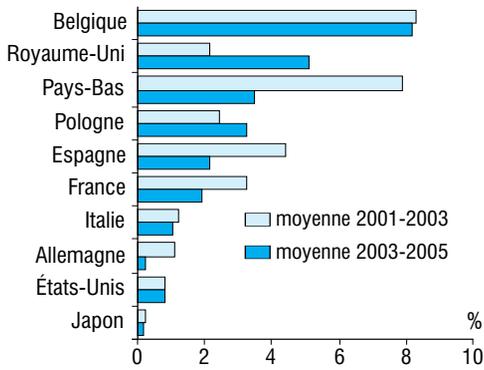
Instrument d'appréciation de l'attractivité française, le tableau de bord annuel de l'attractivité, conçu en 2004 par l'Agence française pour les investissements internationaux, a pour mission d'éclairer les pouvoirs publics dans le pilotage de la politique en faveur de l'attractivité.

Constitué de dix indicateurs quantifiant les investissements et talents attirés en France et de vingt déterminants des localisations, il évalue les points forts et faibles de la France et compare sa performance à celles de neuf pays (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Espagne, Pays-Bas, Japon, Belgique, Italie, Pologne).

Pour en savoir plus

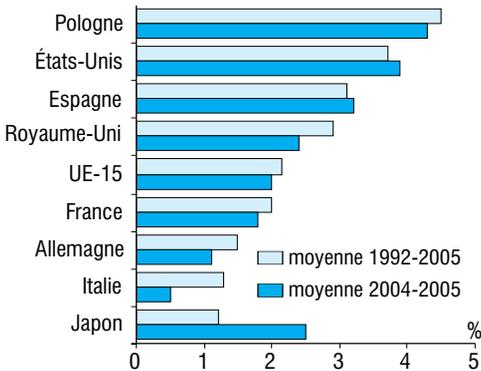
- *Tableau de bord de l'attractivité de la France 2006*, Agence française pour les investissements internationaux.

1 - Flux d'investissements directs étrangers reçus par les pays (en % de leur PIB)



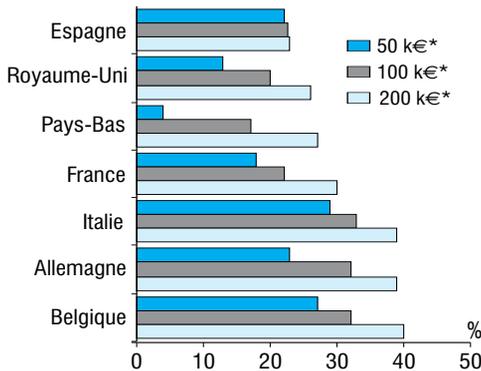
Source : OCDE.

2 - Taux de croissance annuel moyen du PIB



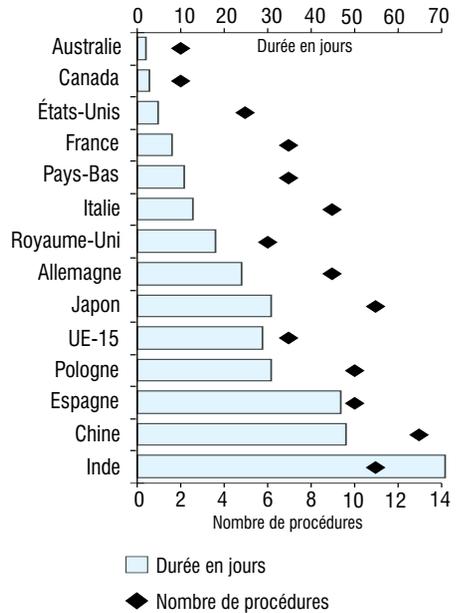
Source : OCDE.

3 - Taux d'imposition effectif des impatriés*



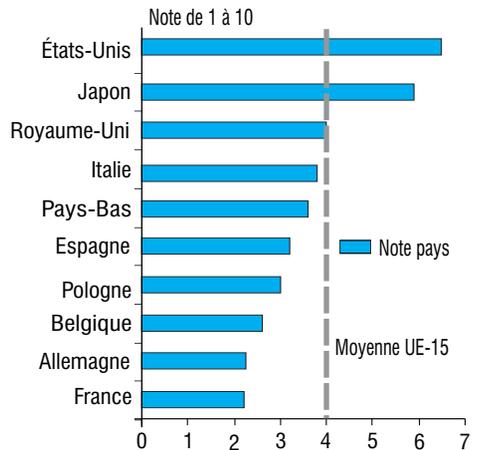
* revenu brut 2005 d'un célibataire sans enfant.
Source : Commission européenne.

4 - Facilités de création d'une nouvelle entreprise



Source : Banque Mondiale, Doing Business in 2005.

5 - Souplesse de la réglementation du travail selon les pays



Source : enquête d'opinion IMD (WCY 2005).

5.E Les investissements directs étrangers (IDE) en 2005

Rebond des IDE en 2005

Après une timide reprise en 2004, les flux mondiaux d'investissements directs à l'étranger* (IDE) repartent franchement à la hausse en 2005, aiguillonnés par de grandes opérations internationales de fusions ou d'acquisitions. Au total, selon la CnuCED, les flux d'IDE entrants s'établissent à 925 milliards de dollars en 2005, en hausse de 33 %.

En 2005, la progression des flux d'IDE entrants a bénéficié tant aux pays développés qu'à ceux en voie de développement. Ainsi, les pays de l'OCDE ont reçu 622 milliards de dollars d'IDE, contre 490 milliards en 2004. Pour leur part, les pays en développement n'ont jamais attiré autant d'investissements étrangers qu'en 2005 (350 milliards de dollars). L'Extrême-Orient et l'Europe orientale, Chine en tête, ont bénéficié de la majeure partie de ces flux.

Des flux plus nourris en France

Après trois années de repli, les flux d'IDE en France et d'investissements directs français à l'étranger se redressent en 2005. Selon la Banque de France, le flux d'IDE en France s'établit à 51 milliards d'euros, renouant, après l'effondrement de 2004, avec les niveaux antérieurs. La France se place après le Royaume-Uni et les États-Unis en 2005, avec 10 % des IDE entrants au sein des pays de l'OCDE, contre 6,4 % en 2004. Parallèlement, les flux d'investissements directs français à l'étranger atteignent 93 milliards d'euros en 2005, deux fois plus qu'en 2004.

Après un déclin, la part de l'industrie manufacturière dans le stock d'IDE en France demeure relativement stable depuis 2003 (autour de 18 %). L'IDE se concentre sur l'industrie chimique, qui détient 27 % du stock des investissements étrangers dans l'industrie manufacturière en 2005, loin devant l'automobile (10 %) et l'agroalimentaire.

Investissements Greenfields* : encore élevée, la part de l'industrie décline peu à peu

Les projets étrangers de maintien ou de création d'emplois en France dans le cadre des investissements Greenfields ont connu un net rebond depuis 2003. En 2005, le nombre de projets d'investissement d'origine étrangère (650) progresse de nouveau pour représenter un peu plus de trente mille emplois créés ou maintenus, dont douze mille dans l'industrie. Sur ce total, relativement modeste comparé à l'emploi total, les créations et extensions de sites ont permis d'engendrer 25 000 emplois. Les reprises de sites en difficultés ont contribué à maintenir 5 000 emplois menacés.

La France demeure, en 2005, la première destination en Europe pour les projets d'implantations industrielles étrangères (16 %). Toutefois, les Nouveaux États membres de l'Union européenne captent une part croissante des IDE industriels et plus encore des emplois créés pour lesquels la part de la France n'est plus que de 7 % en 2005.

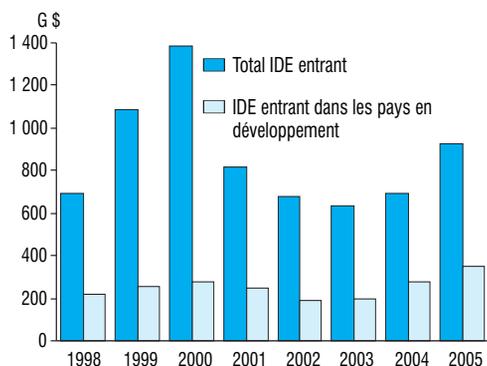
Les activités manufacturières, qui représentaient en 1994 près de 90 % des emplois sauvegardés ou créés en France dans le cadre d'investissements Greenfields, n'en constituaient plus que 45 % en 2004, puis 41 % en 2005. L'automobile reste le secteur majeur de l'investissement étranger, aux côtés des équipements électriques et électroniques. Bien qu'en progrès, la part des activités à forte intensité technologique (aéronautique, pharmacie...) demeure faible, environ 10 % en 2005. L'Europe occidentale et l'Amérique du Nord sont les principaux contributeurs aux investissements Greenfields en France. L'Asie détient une part plus modeste (8 % des créations d'emploi en 2005), concentrée sur l'industrie contrairement à l'Amérique du Nord, axée sur les activités tertiaires.

Si la France continue toujours à attirer nombre de projets industriels, la montée en puissance des Nouveaux États membres, les efforts de l'Allemagne pour améliorer son attractivité et la souplesse du dispositif réglementaire britannique pourraient constituer, sur ce plan, une concurrence forte. ■

Pour en savoir plus

- * Voir « Définitions » en annexe.
- Agence française pour les investissements internationaux ; site internet : www.afii.fr
- CnuCED ; site internet : www.unctad.org
- « La balance des paiements de la France en 2005 », *Rapport annuel*, Banque de France, juin 2006.

1 - Investissements directs étrangers dans le monde



Source : Crucead, World Investment Report 2006.

2 - Stocks d'investissements directs entre la France et l'étranger

en G€	2003	2004	2005
Investissements directs (solde) français à l'étranger	-156,0	-154,0	-214,0
français à l'étranger	-574,0	-609,0	-723,0
dont industrie manufacturière	-91,0	-100,0	-112,0
- industrie automobile	-22,2	-23,3	-24,5
- industrie chimique	-14,5	-18,4	-20,2
Part de l'ind. manufacturière (%)	15,9	16,4	15,5
étrangers en France	418,0	455,0	509,0
dont industrie manufacturière	76,0	84,0	92,0
- industrie chimique	21,6	23,5	24,9
- industrie automobile	7,0	8,0	9,1
Part de l'ind. manufacturière (%)	18,2	18,4	18,1

Source : Banque de France (valeur comptable, mai 2006).

3 - Flux d'investissements directs entre la France et l'étranger

en G€	2003	2004	2005
Investissements directs (solde) français à l'étranger	-9,4	-20,6	-41,9
français à l'étranger	-47,1	-45,9	-93,0
- capital social	-10,8	-24,6	-27,1
- investissements immobiliers	-1,0	-1,3	-2,2
- bénéfices réinvestis	-1,7	-10,5	-13,0
- autres opérations*	-33,6	-9,5	-50,8
dont hors zone euro	-27,3	-18,6	-42,0
étrangers en France	37,7	25,3	51,1
- capital social	6,0	-1,7	8,7
- investissements immobiliers	9,1	5,9	6,6
- bénéfices réinvestis	-1,9	4,8	4,9
- autres opérations*	24,5	16,2	30,9
dont hors zone euro	17,8	5,9	20,4

*prêts et avances de trésorerie intragroupe.

Note : un signe - traduit une augmentation des avoirs des résidents ou une diminution de leurs engagements.

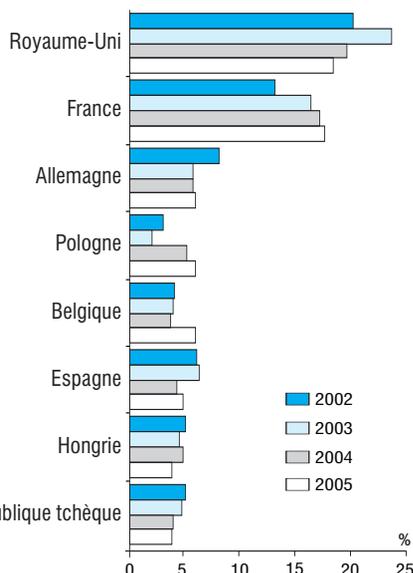
Source : Banque de France (mai 2006).

4 - Créations d'emplois industriels en Europe par les projets Greenfields

Pays	Créations d'emploi en %	Moyenne par projet
Pologne	13,0	282
Royaume-Uni	9,5	63
France	7,0	42
République tchèque	5,6	171
Roumanie	4,3	310
Slovaquie	3,6	186
Hongrie	3,4	163
Allemagne	3,1	95

Source : Ernst and Young, European Investment Monitor 2006.

5 - Projets* Greenfields annoncés en Europe par pays



* Fonctions industrielles et tertiaires.

Source : Ernst and Young, European Investment Monitor 2005.

5.F L'implantation étrangère en France

L'implantation étrangère* en France est constituée par l'ensemble des entreprises de l'industrie française qui appartiennent à des groupes étrangers.

Une importante présence des groupes étrangers dans l'industrie

Début janvier 2003, plus d'une entreprise industrielle sur sept (de 20 salariés et plus) était sous contrôle étranger. Les filiales de groupes étrangers implantées en France emploient 33 % de la main-d'œuvre industrielle et contribuent pour plus de 37 % aux ventes et à la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière. Elles concentrent 42 % des exportations de l'industrie.

Les filiales de groupes étrangers sont très minoritaires parmi les petites entreprises, mais sont davantage présentes dans les entreprises moyennes, en particulier parmi celles de 500 à 2 000 personnes, dont elles emploient plus de la moitié des effectifs.

À l'inverse, seulement le tiers des salariés des très grandes entreprises (plus de 2 000 salariés) travaillent pour le compte d'un groupe étranger. Ces très grandes entreprises sont en effet souvent sous le contrôle des grands groupes français.

Les États-Unis, principal pays implanté dans l'industrie en France

La répartition des entreprises selon le pays d'origine des capitaux n'évolue que très lentement au fil du temps. Les principaux pays implantés en France sont les États-Unis (avec 27 % des emplois sous contrôle étranger), l'Allemagne (15 %), la Belgique et le Luxembourg (12 %), les Pays-Bas (10 %) et le Royaume-Uni (7 %).

La constitution des groupes EADS en 2000 et Arcelor en 2001, dont les sièges sociaux sont domiciliés respectivement aux Pays-Bas et au Luxembourg, a contribué à l'augmentation du poids de l'implantation étrangère dans l'industrie française.

Une localisation sectorielle ciblée

Les investisseurs étrangers s'implantent le plus souvent dans les secteurs de moyenne ou

haute technologie qui sont les points forts de leur pays d'origine : haute technologie pour les États-Unis, moyenne technologie (mécanique par exemple) pour l'Allemagne. En termes d'emplois, l'implantation étrangère en France est surtout présente dans les équipements mécaniques (152 000 emplois), la chimie (143 000) et la métallurgie (124 000). Le poids des filiales étrangères dans l'emploi est particulièrement important dans la pharmacie et dans le bois et papier (44 %), dans les équipements mécaniques (40 %), les composants électriques et électroniques (39 %) et la chimie (38 %).

Un poids régional parfois important

L'implantation étrangère occupe parfois une place importante dans l'emploi régional. Ainsi, dans le grand quart nord-est de la France, la part de l'emploi industriel contrôlé par l'étranger est plus élevée qu'ailleurs. Des effets de proximité sont perceptibles en Alsace et en Lorraine, avec une forte présence de capitaux allemands.

La nationalité d'un groupe : un concept conventionnel

La nationalité d'un groupe est celle du pays où est localisée la « tête de groupe », c'est-à-dire la société qui contrôle plus de 50 % du capital social de chacune des filiales. Cette définition ne reflète pas nécessairement la réalité du contrôle au sein d'un groupe :

- la création d'une société holding dans un pays étranger, pour des raisons fiscales par exemple, peut conduire à considérer comme étranger un groupe où la France joue un rôle prédominant (Arcelor au Luxembourg...);
- une entreprise détenue par plusieurs actionnaires minoritaires est considérée comme indépendante, même si, dans les faits, la somme des participations dépasse 50 %;
- dans certains groupes plurinationaux, le choix d'une nationalité n'a pas toujours grand sens. C'est le cas, par exemple dans les *joint-ventures* ou dans certains groupes européens ou mondiaux (par exemple dans EADS où, par construction, un équilibre de l'influence de chaque pays associé a été recherché).

Pour en savoir plus

- * Voir « Définitions » en annexe.

1 - Poids des entreprises sous contrôle étranger par secteur

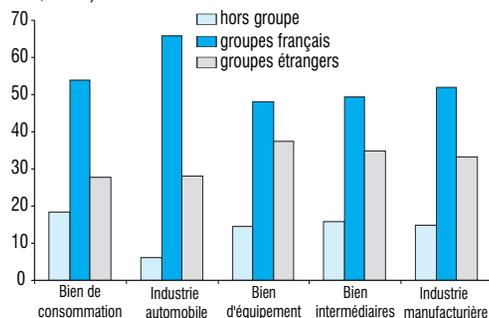
au 1 ^{er} janvier 2003	Nombre	Effectif		CAHT		VAHT		Exportations	
		en milliers	en % du secteur	en M€	en % du secteur	en M€	en % du secteur	en M€	en % du secteur
Biens de consommation	533	163	27,6	50 353	38,1	12 827	34,3	15 066	42,2
Industrie automobile	136	88	28,0	20 600	19,6	4 764	23,6	10 076	18,2
Biens d'équipement	894	273	37,4	60 783	44,8	17 483	41,8	31 508	51,5
Biens intermédiaires	1 730	472	34,8	103 879	43,4	28 103	40,4	41 329	49,5
Total	3 293	995	33,3	235 615	38,5	63 178	37,4	97 979	41,6

Champ : industrie hors IAA et énergie, entreprises de 20 salariés et plus.

Sources : Insee - Lifi-Diane, Sessi - EAE.

2 - Effectif sous contrôle étranger par secteur

en %, au 1^{er} janvier 2003

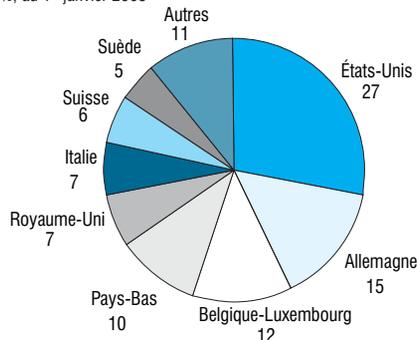


Champ : industrie hors IAA et énergie, entreprises de 20 salariés et plus.

Sources : Lifi - Diane, Sessi - EAE.

4 - Effectif sous contrôle étranger selon le pays investisseur

en %, au 1^{er} janvier 2003

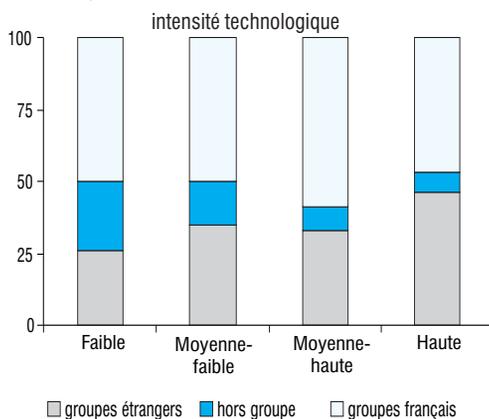


Champ : industrie hors IAA et énergie, entreprises de 20 salariés et plus.

Sources : Lifi - Diane, Sessi - EAE.

3 - Effectif sous contrôle étranger selon l'intensité technologique

en %, au 1^{er} janvier 2003

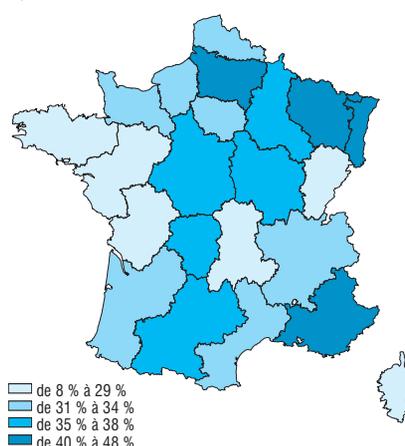


Champ : industrie hors IAA et énergie, entreprises de 20 salariés et plus.

Sources : Lifi - Diane, Sessi - EAE.

5 - Effectif sous contrôle étranger dans les régions

au 1^{er} janvier 2003



Champ : industrie hors IAA et énergie, entreprises de 20 salariés et plus.

Sources : Lifi - Diane, Sessi - EAE.